Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 11/04/2022 à 17h00
Réference de l'AR : 002-200043495-20220407-DEC202204_01-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 avril 2022

Délibération n°1

Date de convocation : le 30/03/22 Date d'affichage : le 19 AVR. 2022

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 7 avril 2022 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
Y.BRUN - J.BALITOUT - C.COULON - MP.TOKARSKI - JM.LHOMME - P. VAN HAMME - C. VUAROQUEAUX - JP. POULAIN - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F. LEAUTE - JM.RABOUILLE - C.BARAN - S.JUILLIART - F.FERON - P.MEZZAROBBA - F.BOUILLE - B.BUVRY - E.DELHAYE - S.LETOT-DURANDE - Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P. MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALLIERE - D.PIERRE - A.DELEBARRE-TESSEDRE - MM.PASCUAL - JM.QUERE - A.LEFEVRE (présent à partir de la délibération n°56) - B.LEBEL - C.GUILLAUME - C.MEULLEMIESTRE - Y. RUDER - N. DRAGON - G.MONCOURTOIS - J.LECOMTE - C.LAMBERT - G.CHARLES - L.BOURGEOIS - P.PIRE - JL.LIENARD - M.KELLER - H.RIVIERE - M.FRAISE - P.DHENIN - R.SIMPHAL - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
P.DEROCH à Y.BRUN - F.DEMAZURE à F.FERON - P.BIEDAL à B.BUVRY - F.HARANG à P.PIRE - Y.LEMOINE à JM.RABOUILLE - JM.WACK à P.BERTELOOT - AM.SAUVEZ à MM.PASCUAL - F. POIDEVIN à Y.BUFFET - A.LEFEVRE à E.DELHAYE (jusqu'à la délibération n° 55) - H.LAHYANI à JM.QUERE - H.DAUCHEZ à S.LETOT-DURANDE - E.GOULLIEUX à D.VALLIERE - A.TOURNEUX à Y.ROBIN - C.CHATELAIN à G.BLANCHARD-DOUCHAIN - M.BEAUFRERE à F.JOLY - MP.FOURDRAIN-FAY à S.ETIENNE-CHARLES - F.KARIMET à C.MEULLEMIESTRE - N.DUSSART à Y.RUDER - R.CARLIER à M.FRAISE

Absents Excusés : G.HARANT - D.VALISSANT - P.CERVI - P.DRUET - B.TRONEL

Objet : Compte de gestion du receveur - Budget principal

Rapporteur : Fabrice FERON
Secrétaire de séance : Marie-Pierre TOKARSKI

Exposé :

J'ai l'honneur de vous donner lecture des résultats qui se dégagent du compte de gestion de Monsieur le Trésorier principal pour l'exercice 2021.

I - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Recettes

- De l'exercice 3 017 160,41 €
- Résultat reporté 1 485 720,25 €

B - Dépenses

- De l'exercice 2 520 938,65 €

Soit,
Un excédent de la section d'investissement de : **1 981 942,01 €**

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Recettes

- De l'exercice 19 621 134,00 €
- Excédent antérieur reporté 13 388 786,45 €

B - Dépenses

- De l'exercice 17 212 296,92 €

Soit,
Un résultat de la section de fonctionnement de : **15 797 623,53 €**

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	981 942,01 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	15 797 623,53 €
SOIT UN RESULTAT D'EXECUTION DE :	**17 779 565,54 €**

Délibération :

Vu l'avis favorable du bureau,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

1. D'approuver ledit compte de gestion dont les écritures sont identiques au compte administratif de l'exercice.
2. De déclarer que le compte de gestion du budget principal, dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 19 AVR. 2022

Le Président

E. DELHAYE

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 51
Nombre de votes exprimés	: 70
Votes favorables	: 70
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00